



IPAM

Institut de la pertinence des actes médicaux

CONFIRMATION DE MISE EN ŒUVRE

PROJET : Standardisation de l'implication des chefs de département dans l'accès aux services spécialisés

Numéro de projet : RCG-0323-169

Date : 05 avril 2023

Monsieur Pierre-Albert Coubat
Sous-ministre adjoint
Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 16^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
pierre-albert.coubat@msss.gouv.qc.ca

Monsieur,

Le 29 mars 2023, le comité de gouvernance de l'Institut de la pertinence des actes médicaux (IPAM) conformément au budget prévisionnel détaillé qui fut présenté, a approuvé le projet ci-dessus selon les modalités suivantes :

- La confirmation de ce projet est conditionnelle à la signature d'une entente entre les établissements et le MSSS stipulant que les sommes ne peuvent être utilisées que pour la rémunération des chefs de département, et à un engagement des établissements de faire une reddition de compte;
- Cette confirmation ne vise que la standardisation de la rémunération des chefs de département et que la nomination de ceux-ci demeure sous la responsabilité exclusive des établissements et se réalise selon les dispositions prévues dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) en s'appuyant sur les procédures locales en vigueur;
- Compte tenu du caractère particulier de ce projet, il ne sera pas requis de mettre en place un comité de gouvernance de projet et que la reddition de compte qualitative telle que réalisée habituellement ne sera pas exigée. La reddition de compte budgétaire se fera aux périodes 6, 9 et 13 selon les procédures de l'IPAM et elle sera accompagnée d'un tableau qui fera état, de façon non nominative, des départements médicaux ayant confirmé la nomination de leur chef. Cette information sera ventilée par établissement.

BUDGET OCTROYÉ

Suite à l'analyse détaillée du projet Standardisation de l'implication des chefs de département dans l'accès aux services spécialisés, l'IPAM accorde le budget de 25 371 319 \$ non récurrent pour une période d'un (1) an, à compter du 1^{er} avril 2023 :

2023/2024 25 371 319 \$

REDDITION DE COMPTES

Volet budgétaire

Une reddition de comptes budgétaire (Standardisation de l'implication des chefs de département dans l'accès aux services spécialisés) sera exigée annuellement à l'issue des périodes financières suivantes : P6, P9 et P13. Le fichier Excel, BUDG_SUIVI_DPI_0822-066_RCG_0323-169_2023-2024_V1.0, joint en annexe à ce courriel, devra

... 2

être complété afin de respecter la procédure de reddition de comptes. Ce document pourrait être mis à jour selon les besoins requis. Les nouvelles versions vous seront transmises, le cas échéant.

CONFIRMATION DE LA MISE EN ŒUVRE

Considérant la finalisation, à notre satisfaction, de la documentation relative au projet RCG 0323 169 et du budget détaillé y afférent, l'IPAM autorise la mise en œuvre de ce projet à compter du 1^{er} avril 2023. Nous vous invitons à vous assurer du respect de la procédure détaillée quant aux modalités de mise en œuvre et de reddition de comptes IPAM-PROC-004-1.1 jointe en annexe, selon la procédure qui a été préalablement approuvée par l'IPAM et le MSSS. Nous attendons votre acceptation des conditions de mise en œuvre de ce projet en nous retournant le présent document signé.



Jean-François Foisy
Directeur général
IPAM

Lu et approuvé



Pierre-Albert Coubat
Sous-ministre adjoint à la Direction générale du financement,
de l'allocation des ressources, et du budget
Ministère de la Santé et des Services sociaux

2023-04-21

Date

Pièces jointes

c.c. : M. Jacques Cotton, président, IPAM
Me Pierre-Luc Desgagné, directeur général, FMSQ
M. Stéphane Dubuc, coordonnateur des activités de pertinence clinique, MSSS
Mme Patricia Gauthier, directrice des projets de réinvestissement, IPAM
Me Édith Lapointe, négociatrice en chef du gouvernement du Québec, secrétaire associée à la négociation, aux relations de travail et à la rémunération globale, SCT
Dr Vincent Oliva, président, FMSQ
M. Daniel Paré, sous-ministre associé, Direction générale des ressources humaines et de la rémunération, MSSS
Mme Dominique Savoie, sous-ministre, MSSS